Compte rendu du CME du 17 janvier 2015

8 enfants présents (manque Gabriel Flagel)

1) Présentation du Maire et des enfants présents

Jeanne Bes (8 ans, CE2, Chanonat), Antonin Buc (10 ans, CM2, Jussat), Gaspard Chaumuzeau (7 ans, CE1, Chanonat), Mathilde Chaumuzeau (10 ans, CM2, Chanonat), Louis Jussière (8 ans, CE2, Varennes), Elona Martins (7 ans, CE1, Jussat), Marceau Morel (9 ans, CM1, Jussat) et Annaëlle Vigier (9 ans, CM1, Jussat).

2) Mot d'introduction du Maire

- a. Symboles de la république
- b. Suggestions sur le fonctionnement du CME

Le Maire a évoqué la possibilité de créer des commissions au sein du CME, à l'identique du conseil municipal, afin de faire travailler les enfants sur des thèmes.

- c. Budget : il n'y a pas de budget spécifique pour le CME, mais une participation de la mairie selon l'intérêt et la réalisabilité des projets est bien entendu prévue.
- d. Vote : les décisions du CME seront ensuite soumises au conseil municipal. Il est d'ailleurs rappelé aux enfants la possibilité d'assister aux séances du conseil municipal.

3) Collation offerte par la Mairie

4) Exposition des projets

- Les enfants ont d'abord demandé s'il était possible de disposer de l'ensemble des affiches constituées par les enfants lors de la campagne, afin de reprendre les idées qui y ont été exposées. Le directeur de l'école de Chanonat ainsi que l'ensemble du corps enseignant sera sollicité pour la mise à disposition de ces affiches.
- Mathilde Chaumuzeau a été nommée secrétaire pour cette première séance, et a colligé les projets exposés lors de cette séance de CME.
- 10 projets ont été exposés par les enfants. Ils ont été classés dans un premier temps par ordre de priorité et de réalisation, et seront rediscuté aux prochaines sessions après via la création de groupes de travail.

5) Calendrier des réunions

La fréquence d'une réunion toutes les 3 semaines a été retenue. Cependant, la prochaine réunion aura lieu dans 15 jours (31 janvier à 10h00) du fait des vacances scolaires.

La séance s'est terminée par une visite guidée des locaux de la Mairie.